



Organisation Mondiale des Personnes Handicapées
Organización Mundial de Personas con Discapacidad
Disabled Peoples' International
Europe

President Office
45, rue Riquet, Appt. 664
75019 Paris France
+33(0)140 375 700

chairperson@dpi-europe.org

Madame Agnès Buzyn,
Ministre des Solidarités et de la Santé

14, avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Paris, lundi 20 mai 2019

Madame la Ministre de la Santé,

Par ses courriers du 3 puis du 17 mai 2019, le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme des Nations Unies demande à l'Etat Français « *de prendre les mesures nécessaires pour veiller à ce que l'alimentation et l'hydratation entérales de M. Vincent Lambert ne soient pas suspendues pendant le traitement* » du recours déposé pour lui devant le Comité des droits des personnes handicapées.

Vous avez déclaré le 5 mai 2019 sur BFMTV que « *Les parents de Vincent Lambert se sont retournés vers ce comité qui s'occupe des personnes handicapées, et non des personnes en état végétatif comme Vincent Lambert* », que « *nous ne sommes pas tenus par ce comité légalement ...* », et « *que l'équipe médicale en charge de ce dossier est en droit d'arrêter les soins* ».

Au delà de la situation de Vincent Lambert et des questions éthiques qu'elle soulève, vos déclarations portent un préjudice grave tant à l'action des Institutions et des Organisations non Gouvernementales qui défendent et protègent les Droits, tant elles portent un discrédit grave sur la valeur et la portée des traités internationaux dont vos déclarations invitent à penser qu'ils peuvent être interprétés à loisir. Selon vous, une personne handicapée en état végétatif perdrait les droits attachés à sa condition et ne serait donc plus handicapée ?

Ces interprétations ouvrent la porte à tous les excès et portent un discrédit grave aux valeurs du droit et aux Institutions internationales qui les protègent, et c'est avec force que je vous demande d'entendre et de mettre en œuvre les recommandations du Comité des Droits des Personnes Handicapées.

Je vous prie de recevoir, Madame la Ministre de la Santé, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Luc Simon
Président de DPI Europe